

Versailles, le 25 juin 2019



Ingénierie 2014-2019 : 5 ans d'écoute et d'actions de terrain dans les communes yvelinoises

Communiqué de presse

Les Yvelines célèbrent aujourd'hui les 5 ans de l'agence technique départementale Ingénierie. Unique en Île-de-France, cette agence créée en 2014 à l'initiative de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, est en constant développement depuis. La mission de cet outil précurseur et original : pallier le désengagement de l'État en maintenant un

service au public et en prenant à son compte l'ensemble de l'ingénierie publique dans tous les territoires. Le Conseil départemental des Yvelines ne cesse d'agir en faveur des communes rurales et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale, déterminé à faire de la ruralité un axe structurant de son action.

« Carnet de santé du patrimoine » : l'innovation 2019

Les Français tiennent à leur patrimoine : à la suite de l'incendie de Notre-Dame, la prise de conscience de la nécessité à préserver et valoriser le patrimoine a été collective. L'État y a son rôle à jouer et malgré le caractère incitatif des régimes d'aide déployés par la puissance publique, les communes rurales éprouvent encore des difficultés à entretenir les édifices patrimoniaux dont elles ont la charge. **Avec la conviction que mieux vaut prévenir que guérir, le Département œuvre depuis près de 30 ans à la restauration et à la valorisation de son patrimoine historique.** Un patrimoine riche et varié qui sera encore mieux servi dès fin 2019, avec le lancement du « **carnet de santé du patrimoine** ». Ce dispositif sur deux temps permettra aux communes de faire le diagnostic de leur patrimoine, avant de convenir d'un plan d'entretien avec des architectes. Avec ce nouveau développement pour l'Agence Ingénierie, les Yvelines affirment leur attachement à la ruralité et renforcent le couple commune-Département.

« Ingénierie, c'est le SAMU rural », déclare Philippe Benassaya, Président d'Ingénierie, qui ajoute : « cette agence défend notre patrimoine, notre identité, notre héritage et en définitive la France des territoires ».

2014-2019 : carton plein pour Ingénierie

Depuis sa création, Ingénierie a répondu à 734 demandes. **Toutes ses prestations sont gratuites.** Son équipe, constituée de 3 personnes au départ, en compte 18 aujourd'hui.

Aujourd'hui, l'agence départementale Ingénierie c'est :

- **170 communes rurales adhérentes (sur les 186 du secteur rural yvelinois)**
- **3 intercommunalités adhérentes**
- 208 projets menés à bien dans les domaines du bâtiment, de la voirie et de l'urbanisme

« Les communes rurales font partie de l'identité des Yvelines. Elles sont une richesse que nous devons défendre. En cinq ans d'existence, l'agence départementale Ingénierie a aidé à la réalisation de centaines de projets communaux et a définitivement su combler un vide suscité par la disparition de l'ingénierie publique et la métropolisation des territoires », Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines.

À propos de l'Agence Ingénierie

Créée en 2014 par le Département des Yvelines, l'agence technique départementale Ingénierie est un dispositif unique en Île-de-France. La mission de cet outil précurseur : accompagner les communes rurales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale dans la réalisation de leurs projets, en assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage (opérations d'aménagement d'espaces publics, travaux de voirie, construction et réhabilitation d'équipements publics, de logements, conseil en marchés publics, assistance à l'entretien et à la valorisation du patrimoine rural...). Elle est également l'opérateur pour le Département de certaines de ses politiques publiques.

Contacts presse

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU

abailleau@yvelines.fr

01 39 07 78 41

Agence Ingénierie

Manuela BOURJAC

ebourjac@ingenierie.fr

01 39 07 85 55

Agence Droit Devant

Bénédicte BRUN

brun@droitdevant.fr

01 39 53 53 33